Disponible en ligne

SNES-FSU
Section académique de **Bordeaux**

Aux STAGIAIRES 2025-2026 - Lettre d'information # 1

Vous serez fonctionnaires-stagiaires à la rentrée 2025-2026 dans notre belle académie de Bordeaux (souvent par choix mais parfois par le hasard de l'algorithme), félicitations et bienvenue.
Le SNES-FSU est le syndicat très largement majoritaire parmi les enseignants·es, CPE, Psy-EN du second degré et notre travail auprès des stagiaires tout au long de l'année parle pour nous. L'an dernier, plus de 40% des stagiaires se sont syndiqué·es au SNES-FSU

Le SNES-FSU présent à vos côtés !

Avant même la réussite du concours pour la majorité d'entre vous, nous étions déjà disponibles en mai pour vous informer des modalités de voeux sur SIAL et pour que vous ne loupiez pas cette échéance. Nous avons également organisé une visio le 7 juillet pour expliquer les modalités de l'affectation au sein de notre académie. Nous avons été reçu·es en audience au rectorat le 10 juillet pour porter toutes les situations que vous nous avez transmises pour une meilleure prise en charge par les services du rectorat. Nous répondons par mail et par appel toute l'année et même cet été quand le rectorat et les établissements seront fermés.

Mais sans syndiqué·e, pas de syndicat ! Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez dès à présent vous syndiquer pour la rentrée 2025-2026, notamment pour bénéficier dès cet été de notre accompagnement auprès du rectorat si l'affectation n'est pas satisfaisante et pour être mis en relation avec l'établissement d'affectation.

Adhérer au SNES-FSU - Spécial stagiaire

Que faire une fois l'affectation connue ?

Le rectorat nous a expliqué le 10 juillet que les affectations pourraient être transmises avant le 23 juillet, mais malheureusement depuis le 15 juillet les secrétariats des établissements sont déjà en vacances.

Pour connaitre son/sa tuteur·trice, ses niveaux, les manuels, ou toute information utile pour préparer plus sereinement la rentrée qui sera chargée, le SNES-FSU permet aux futur·es stagiaires qui auront adhéré au cours de l'été d'être mis en relation avec un responsable du syndicat dans l'établissement. En suivant les indications de cette **FAQ**, vous devriez réussir la procédure depuis votre **espace adhérent·e**. (pour toute difficulté ou absence de réponse, relancez nous par mail ou appel)

Dès l'affectation connue, transmettez-nous également par **l'espace adhérent** ou par mail (**stagiaires@bordeaux.snes.edu**) votre lieu d'affectation. Cela nous permet de mettre à jour votre situation dans notre base de données et de vous accompagner au mieux l'an prochain.

Quelles démarches pour demander une révision de son affectation ?

Si l'affectation obtenue en fin de semaine est vraiment incompatible avec votre situation médicale, familiale ou autre, nous avons déjà prévenu le rectorat que nous leur transmettrons après le 23 juillet quelques situations les plus problématiques.

Transmettez-nous par mail votre situation. Il n'y a aucune garantie que nous puissions obtenir une révision, d'autant que les contractuel·les et les TZR sont tous et toutes affecté·es et que les marges de manœuvres de la DPE sont très limitées. Du 23 au 31 juillet nous échangerons avec la DPE, et une autre fenêtre de discussions sera ouverte fin août quand certaines situations de contractuelles se seront décantées.

Autres questions (reprise d'ancienneté, journées de pré-rentrée, aides financières, etc.)

Un dossier de classement est à faire au cours de l'été et à transmettre à votre établissement d'affectation à la rentrée en septembre. Il vous permet une reprise de vos expériences dans le public et dans le privé. Pour toute question sur cette démarche, dont nous aurons le temps de reparler fin août, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous allez être convoqué·es pour les journées de pré-rentrée les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 août, en visio le lundi et en présentiel le mardi et mercredi. Nous serons présents à l'INSPÉ le mardi matin pour répondre à toutes vos questions. Si vous avez des questions sur ces journées de pré-rentrée à l'INSPE, qui précédent la pré-rentrée dans l'établissement, contactez-nous.

Bon été et bon courage, nous restons joignables
François BOUDET : 06.79.96.62.26
Maitane COCAGNE, Lucille BERGERET : 05.57.81.62.40
stagiaires@bordeaux.snes.edu

Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, veuillez le consulter en ligne

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
https://www.bordeaux.snes.edu/
s3bor@snes.edu